

SELARL AD LITEM JURIS, représentée par **Maître Jean-Sébastien TESLER**, Avocat au Barreau de l'Essonne
demeurant 16 place Jacques Brel, 91130 RIS-ORANGIS - Tél. : **01 69 06 21 44**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire d'EVRY- COURCOURONNES, au Palais de Justice, rue des Mazières, salle pénale numéro 1,
EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur

UN APPARTEMENT et UN PARKING

**Résidence « LES HAUTS DU PARC » - 4 rue André Malraux
91390 MORSANG-SUR-ORGE**

L'adjudication aura lieu Le MERCREDI 25 NOVEMBRE 2026 à 10 H 00

Cette vente a lieu aux requête, poursuites et diligences du **Syndicat des copropriétaires « LES HAUTS DU PARC »**, sis 2-4-6 rue André Malraux, **91390 MORSANG-SUR-ORGE**, représenté par son syndic en exercice, la SARL IMMOBILIERE DE L'ORGE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 5.000 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY-COURCOURONNES sous le numéro 831 730 809, dont le siège social est Centre Commercial du Clos des Arcades, 9 avenue Gilbert Fergant, 91220 LE PLESSIS-PATÉ, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat, la SELARL AD LITEM JURIS, représentée par Maître Jean-Sébastien TESLER, Avocat au Barreau de l'Essonne.

DESIGNATION DES LOTS MIS EN VENTE

Dans un ensemble immobilier situé sur la commune de **MORSANG-SUR-ORGE (91390)**, Résidence « **LES HAUTS DU PARC** »
2-4-6 rue André Malraux - Cadastre Section AH numéro 678 - Et plus précisément **4 rue André Malraux**

Lot numéro 111 : Dans le bâtiment 2, escalier 2, au deuxième étage, porte gauche, **UN APPARTEMENT** comprenant selon le procès-verbal de description, établi le 11 février 2026, par Maître Ronan LECOMTE, Commissaire de Justice associé à LONGJUMEAU (91160) : une entrée, un séjour avec coin cuisine, une chambre, une salle d'eau, des sanitaires.

Superficie privative (Loi Carrez) : **39,16 m²** - Avec **un balcon** (longeant le séjour et la chambre) - Et les 101/10.000^{èmes} des P.C.G.

Lot numéro 131 : Dans le bâtiment 2, au premier sous-sol, accessible par l'ascenseur, **un PARKING** portant le numéro 131.
Et les 12/10.000^{èmes} des P.C.G. Les lieux sont occupés par la partie saisie.

MISE A PRIX : 30.000 Euros (Trente-mille euros).

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

Consignation préalable indispensable pour enchérir par chèque de banque.

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit près le Tribunal Judiciaire d'EVRY-COURCOURONNES.

Fait et rédigé à RIS-ORANGIS (91), le 06 octobre 2026, par l'Avocat poursuivant. Signé : Maître Jean-Sébastien TESLER.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'EVRY-COURCOURONNES, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 heures à 12 heures, où il a été déposé sous la Référence Greffe 26/00054, **sur rendez-vous obligatoire par email à : saisieimmo.tj-evry@justice.fr**.

- A la **SELARL AD LITEM JURIS**, représentée par **Maître Jean-Sébastien TESLER**, Avocat au Barreau de l'Essonne, demeurant 16 place Jacques Brel, 91130 RIS-ORANGIS - Tél. : **01 69 06 21 44**

Sur les lieux où une visite sera organisée le LUNDI 16 NOVEMBRE 2026 de 9 Heures à 10 Heures par la **SELARL COJUSTICE**, Commissaires de Justice à LONGJUMEAU (91), **<https://www.cojustice.fr/>**

Sur les sites **avoventes.fr** et **vench.fr** (documents anonymisés).